

## Chronique Mariale Internationale

### VOEUX MARIALS

Sous les menaces et les épreuves de la guerre, la ville de Venise s'est mise sous la protection divine. A la suite d'une allocution prononcée à Noël par le cardinal Lafontaine, elle a décidé d'ériger un sanctuaire à la Madone. Une riche dame a offert le terrain nécessaire dans l'île de Lido et le conseil municipal a promis un subside de 30,000 francs. Le sanctuaire aura une chapelle dédiée à saint Joseph, en souvenir des Vénitiens victimes des hostilités, et une autre à saint Antoine de Padoue, sous le patronage duquel s'ouvrira, à côté, un hospice de charité. Le voeu solennel a été prononcé le jour de l'Epiphanie, à la basilique, après l'office pontifical, pendant que sonnaient toutes les cloches de la cité. A cette cérémonie touchante et imposante ont participé les autorités civiles et militaires.

\*\*\*

Le dimanche de la Quasimodo s'est déroulée à Vienne une cérémonie impressionnante au cours de laquelle l'empereur Charles, au milieu d'une assistance en pleurs, a lu une prière suppliant Dieu de hâter l'avènement de la paix et promettant d'ériger à Notre-Dame de la Paix, une basilique où serait célébrée chaque année à perpétuité une messe solennelle à la mémoire des victimes de la guerre. C'est un acte digne d'un souverain catholique. Après la Bavière, l'Autriche est le deuxième pays qui, dans cette guerre se met, par la voix de son souverain, sous la protection de la sainte Vierge.

### CONGRÈS MARIALS

L'épiscopat chilien vient de publier une lettre collective invitant les fidèles à célébrer le centenaire de la proclamation de Notre-Dame